

Bonjour,

 Suite à l’annonce de la réouverture des écoles, je vous confirme la réouverture de l’accueil périscolaire à partir du **mardi 12 mai**. Seuls les enfants du personnel prioritaire sont accueillis le lundi 11 mai, sur présentation d’un justificatif de l’employeur des deux parents, sur l’école de la Mirandelle.

Veuillez trouver ci-dessous l’organisation de cette réouverture.

Accueil du matin :

 L’accueil des parents/enfants se fera au niveau du portail de l’école, l’accès aux parents dans l’enceinte de l’école n’est pas autorisé. Le référent périscolaire sera présent pour vous accueillir. Il accompagnera ensuite votre enfant dans la salle d’accueil qui lui est réservé où l’enfant sera pris en charge par un agent de surveillance. Tout est mis en place sur un principe d’isolement des groupes afin de limiter le croisement des enfants. La salle périscolaire a été réaménagée permettant de respecter les règles de distanciation sociale pour les différents groupes accueillis. Une répartition dans les salles de classes est envisageable selon le nombre d’enfant accueillis. A noter que si le temps le permet l’accueil se fera en extérieur. Les enfants accueillis sont les enfants qui seront ensuite pris en charge à 8h35 par les enseignants.

Pause méridienne :

 Pour la reprise, les enfants déjeuneront le pique-nique fourni par les parents. Il est préférable de le mettre dans un sac isotherme car il n’y aura pas la possibilité de les déposer dans le réfrigérateur (pour des raisons d’hygiène). Les enfants déjeuneront dehors si le temps le permet sous la surveillance d’un agent (le même qui se sera occuper de ce « groupe classe » le matin en garderie). Si le temps n’est pas au rendez-vous les enfants déjeuneront dans leur salle de classe sous la surveillance d’un agent.

Des activités seront proposées en respectant le protocole sanitaire. Les activités initiales du planning du troisième sont reportées à l’année scolaire 2020/2021.

Accueil du soir :

 Les enfants de l’élémentaire **ainsi que de la maternelle** mangeront le goûter fourni par les parents dehors si le temps le permet ou dans leur salle respective surveillés par un agent.

Des activités seront toujours proposées en respectant le protocole sanitaire.

 Organisation :

* Les horaires de l’accueil périscolaire restent les mêmes : 7h30-8h35/11h45-13h35/16h-18h30. Un sens de circulation est mis en place afin d’éviter tout croisement.
* En extérieur, les enfants seront en petit groupe dans des espaces bien délimités.
* Un réaménagement des salles APS a été fait afin d’accueillir les enfants dans un cadre

respectant le protocole sanitaire. Chaque objet, jeux, crayons… mis à disposition des enfants et seront

désinfectés après utilisation de l’enfant. Des bacs « à désinfecter » sont à disposition dans les salles APS

afin que les enfants déposent les choses à désinfecter.

* Les sanitaires, ainsi que le mobilier, poignées de porte seront nettoyés avec respect du protocole plusieurs fois par jour.
* Les mercredis un accueil est ouvert sur l’école pour les enfants prioritaires (personnel

 soignant et indispensable à la gestion de la crise + enseignants+ agents municipaux des écoles) sur une

 plage horaire de 7h30-18h30. Si vous êtes concernés, merci de solliciter Florence dès que possible en prévenant des horaires de gardes souhaités et en fournissant un justificatif pour les 2 parents.

 Merci à tous et si vous voulez d’autres renseignements, n’hésitez pas à laisser un message sur l’adresse

 florence.vey@mairie-niort.fr

 Toute l’équipe périscolaire est heureuse de vous retrouver.

# Accueil périscolaire

#  De l’école de la Mirandelle